



Appel commun suite à la réunion intersyndicale du 5 janvier 2017

Toutes et tous en grève et en manifestation nationale le mardi 7 mars 2017

Dans les suites de la journée de grève du 8 novembre où la mobilisation des agent-e-s et des salarié-e-s a été importante, c'est encore le seul moyen, aujourd'hui, pour pouvoir exprimer l'exaspération et le mécontentement des personnels des établissements de Santé et de l'Action Sociale au gouvernement.

Les fédérations **CGT /FO/ SUD** Santé et Action Sociale appellent les agent-e-s et les salarié-e-s de nos secteurs d'activité à poursuivre et à amplifier l'organisation de la journée nationale de grève et de mobilisation prévue le 7 mars 2017, qui pourra se traduire par des initiatives de mobilisations et des manifestations à Paris et en territoire. Nous combattons les choix des politiques publiques actuelles, notamment en matière de Santé faits par le gouvernement avec comme seul leitmotiv de faire des économies, dégrade les conditions de travail et de vie des travailleurs. Nous exigeons l'abrogation de la Loi Santé, ainsi que le maintien de l'ensemble des lits, des services, des établissements et des emplois.

Pour la construction de cette journée, pour qu'elle soit un succès, des meetings en intersyndicale, avec la présence des 3 secrétaires généraux et des camarades de l'Action Sociale, seront organisés dans plusieurs villes de province ainsi qu'à Paris, en lien avec les militant-e-s des territoires concernés.

Dans ce contexte, l'intersyndicale apporte tout son soutien à toutes les mobilisations et à tous les mouvements de grève en cours, dans les établissements publics et privés. La publication, le 24 décembre 2016, de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale ne fera qu'aggraver les conséquences de l'austérité budgétaire imposée au secteur de la Santé et de l'Action Sociale.

S'inscrivant dans la continuité du combat contre la loi travail et du succès de la journée de grève du 8 novembre 2016, cet appel national constitue un pas supplémentaire dans la mise en œuvre de l'action commune pour la défense de l'hôpital, de l'action sociale, financés par la sécurité sociale.

Le trajet de la manifestation parisienne est en cours d'élaboration, mais nous pouvons déjà informer que le départ se fera aux alentours de 13 heures (des appels communs intersyndicaux pourront être et seront initiés localement dans les territoires).

Les Fédérations CGT, FO, SUD, proposent que soient localement initiés des appels communs intersyndicaux qui constitueraient des leviers importants pour amplifier et organiser la mobilisation pour **la grève du 7 mars**.

Enfin, les Fédérations invitent leurs structures syndicales à prendre toutes les dispositions pour organiser la montée à Paris, comme les nombreuses structures syndicales de province qui ont, d'ores et déjà, fait ce choix (réservations SNCF, bus....) de s'adresser largement à tous les personnels de la Santé et de l'Action sociale pour qu'ils s'inscrivent en masse dans les manifestations, tant parisienne que celles qui seront prévues en territoires.